



Des communautés de rencontre et d'amitié autour des plus petits.

"Foi et Lumière" est fondé sur la conviction que toute personne ayant un handicap est une personne à part entière et qu'elle en a tous les droits : droit à être aimée, reconnue et respectée dans son être et ses choix.

Foi et Lumière développe un réseau d'amitié et de soutien autour de ces personnes fragiles avec cette conviction qu'elles ont une place privilégiée dans le cœur de Dieu. Pour beaucoup d'entre elles, leur petite communauté constitue le seul lieu où elles trouvent la joie d'un accueil fidèle et fraternel.

En France, près de 300 communautés, réparties en neuf provinces, vivent ainsi régulièrement des rencontres, des fêtes, des camps d'été, des pèlerinages. Et cette graine d'espérance est aussi semée dans beaucoup d'autres pays sur les cinq continents.

Notre diocèse fait partie de la province "France Centre", et dans notre secteur, il y a deux communautés Foi et Lumière : la communauté « L'espérance » basée sur Chemillé et « Les poussières d'étoiles » basée sur Cholet.

À la Toussaint 2021, nous célébrerons à Lourdes, sur le lieu de sa fondation, l'anniversaire des 50 ans de cette naissance. Cette nouvelle a été accueillie avec une grande joie. La situation sanitaire actuelle apporte certes un voile d'incertitude, mais nous demeurons dans la confiance et l'espérance.

Les provinces de France n'ont d'autre ressource financière que la cotisation annuelle de leurs membres, qui suffit pour leurs rencontres habituelles. Mais la mise en œuvre d'un grand événement de cette nature n'est financièrement possible qu'avec le soutien de tous ceux qui désirent nous aider. Nous souhaitons permettre au plus grand nombre de personnes en situation d'handicap et de leurs parents et amis de pouvoir participer.

Pour l'instant, le chiffre de 4000 pèlerins est notre rêve ; nous avons un trésor à partager et nous voulons que ce trésor ne soit pas un trésor caché.

Nous faisons donc appel à votre générosité pour soutenir cette action de Foi et Lumière en France.

Votre don peut être déposé au centre pastoral de la paroisse sous enveloppe intitulée « 50 ans de Foi et lumière ». Les chèques libellés à l'ordre de "Foi et Lumière France" vous permettent de recevoir un reçu fiscal (déduction, sur l'impôt, de 66% du don), merci de préciser au dos du chèque "pour Foi et Lumière France Centre" ou si vous souhaitez aider plus particulièrement les communautés citées plus haut de notre secteur « pour la communauté Foi et Lumière.....de la province France Centre »

En cas d'annulation pour cause sanitaire, ce don sera affecté à 100% à d'autres actions de Foi et Lumière poursuivant le même but.

Un très grand merci pour votre soutien.

Très fraternellement

Pour les communautés Foi et Lumière « Poussières d'étoiles » et « L'Espérance »
Agnès Landreau et Myriam Blanchet